



No de résolution  
ou annotation

15 janvier 2024

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue dans la salle du conseil municipal, sise au 745, rue Gouin, le lundi 15 janvier 2024 à 19 h, sous la présidence du conseiller Guy Boutin, à laquelle participent également la conseillère Katherine Dubois et les conseillers André Bussière, Gérard Tremblay et Charles Mallette. Le directeur général et greffier-trésorier, Rémi-Mario Mayette, est également présent. Le maire Bertrand Ménard et le conseiller Clifford Lancaster sont absents.

### PROJET D'ORDRE DU JOUR

#### ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Le 15 janvier 2024 à 19 h

- 1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
  - 2.1. Nomination du président d'assemblée
- 3. Adoption des procès-verbaux**
  - 3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 4 décembre 2023
  - 3.2. Procès-verbal de l'assemblée du budget du 18 décembre 2023
  - 3.3. Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 18 décembre 2023
- 4. Présentation des organismes et période de questions**
- 5. Urbanisme**
  - 5.1. Comité consultatif d'urbanisme – Nomination
    - 5.1.1. M. Guy Boutin - Président du CCU
    - 5.1.2. M. Michel Dufort – Vice-président du CCU
    - 5.1.3. Marc-André – Secrétaire du CCU
    - 5.1.4. Francesco Cappai – Secrétaire du CCU
  - 5.2. Règlement numéro 322 portant sur les dérogations mineures de la Ville de Richmond - Adoption
  - 5.3. Règlement numéro 326 modifiant les articles 10, 91 et 92 ainsi que l'annexe V du Règlement de zonage numéro 108
    - 5.3.1. Avis de motion
    - 5.3.2. Adoption – Premier projet
    - 5.3.3. Assemblée de consultation publique - Date
  - 5.4. Règlement numéro 327 modifiant la 3<sup>e</sup> partie du Règlement numéro 107 du plan d'urbanisme portant sur « Les grandes orientations d'aménagement »
    - 5.4.1. Avis de motion
    - 5.4.2. Adoption – Premier projet
    - 5.4.3. Assemblée de consultation publique - Date
  - 5.5. Règlement numéro 328 modifiant le chapitre III, sections II et III ainsi que l'ajout d'un point à la section III modifiant le Règlement de permis et certificats numéro 111
    - 5.5.1. Avis de motion
    - 5.5.2. Adoption – Premier projet
    - 5.5.3. Assemblée de consultation publique - Date
  - 5.6. Règlement numéro 329 relatif au programme de vidange collective des installations septiques et à l'entretien des systèmes de traitement tertiaires de désinfection par rayonnement ultraviolet
    - 5.6.1. Avis de motion
  - 5.7. 52, rue Principale Nord – Porte et fenêtre - PIIA-3
  - 5.8. Modification zonage – Zone R-15
- 6. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux**



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

- 6.1. Avizo Experts-Conseils - Rapport d'échantillonnage et suivi environnemental du site de dépôt de neige usée - Dépôt
- 6.2. Avizo Experts-Conseils - Rapport de vérification d'exactitude du système de mesure de débit du poste de pompage St-Laurent - Dépôt
- 6.3. WSP Canada inc. - Maintenance et hébergement NosACTIFS Mobile et Web - Offre de service professionnel - Renouvellement annuel
- 6.4. Les services EXP. Inc. - Assistance technique en automatisation 2024 - Offre de service
- 6.5. Tonte de la pelouse des terrains municipaux - Appel d'offres - Lancement
- 6.6. Bruno Fauteux Électrique - Usine de filtration - Protection surtension - Soumission
- 6.7. Véolia - Sonde pour oxygène dissous - Eaux usées - Soumission

### **7. Service récréatif**

- 7.1. Ministère des Transports et de la Mobilité durable - Programme d'aide financière aux activités de sensibilisation à la mobilité durable - Programme MobilisActions - Aide financière 2023-2024 accordée
- 7.2. Robert Boileau inc. - Achat de pièces pour la surfaceuse - Soumission
- 7.3. Contrat de service 2024 - André Leclerc - Frigoriste
- 7.4. Jardin communautaire - CIUSSS de l'Estrie - Projet : Enfin des légumes - Proposition
- 7.5. Terrain de soccer du Richmond Regional High School - Projet d'éclairage - Plan et devis
- 7.6. Air climatisé - Centre communautaire - Soumission
  - 7.6.1. Hôtel de ville - Soumission
  - 7.6.2. Centre communautaire - Soumission
- 7.7. Comité des nouveaux arrivants - Fonds d'initiatives culturelles (FIC) - Littérature - Proposition

### **8. Administration - Direction générale**

- 8.1. Signé Garneau - Travaux entretien paysager de la 6<sup>e</sup> Avenue - Soumission 2024
- 8.2. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Programmation de la TEQ - Version 3
- 8.3. Raymond Chabot Grant Thornton - Honoraires supplémentaires - Nouvelles exigences comptables
- 8.4. Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs - Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles - Année 2023 - Dépôt
- 8.5. Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) - Cautionnement
- 8.6. Mme Geneviève Lacroix - Entretien ménager des bureaux de la Sûreté du Québec, du Bureau de la publicité des droits et de l'hôtel de ville - Proposition
- 8.7. Entretien ménager Steeve Faucher - Bureaux des travaux publics - Offre de service
- 8.8. Entretien ménager Steeve Faucher - Bureaux d'immatriculation et des loisirs - Offre de service
- 8.9. Office Municipal d'Habitation (OMH) du Val-Saint-François - Adoption du budget 2024
- 8.10. Lac-à-l'épaule - Hébergement - Soumission
- 8.11. Corporation du Pays de l'ardoise - Délégation
- 8.12. Division du territoire de la municipalité en districts électoraux - Reconduction



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

8.13. Dépenses mensuelles par le directeur général - Dépôt

### 9. Police, incendies et sécurité civile

### 10. Demandes d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations, d'appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses

- 10.1. Croix-Rouge canadienne - Entente service aux sinistrés - Contribution annuelle 2024
- 10.2. Fondation Wales Home - 32<sup>e</sup> campagne annuelle de la Fondation Wales Home - Demande de soutien
- 10.3. Ville de Repentigny - Interdiction des maison flottantes - Demande d'appui
- 10.4. Société St. Patrick de Richmond - Défilé mars 2024 - Demande d'autorisation et d'équipements
- 10.5. École Plein-Cœur - Achat d'une balançoire - Demande lettre d'appui
- 10.6. Comité de la politique familiale de Richmond - Soirée au printemps pour les 12-17 ans - Demande de contribution
- 10.7. Tournoi national atome Mousquiri - Installation d'oriflammes - Demande de contribution
- 10.8. Tournoi national atome Mousquiri - Cérémonie d'ouverture - Invitation
- 10.9. Conseil régional de l'environnement de l'Estrie - Rendez-vous climat 2024 : Agir pour la santé de nos communautés - Invitation

### 11. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)

- 11.1. Liste des chèques et dépôts directs émis
- 11.2. Liste des chèques et dépôts directs à autoriser
- 11.3. Paiement de factures de plus de 5 000 \$ à autoriser

### 12. Affaires nouvelles

### 13. Levée de la réunion

#### 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2024-01-15-01

#### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

(Adoptée)

2024-01-15-02

#### 2.1. Nomination du président d'assemblée

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil qu'en l'absence du maire le conseiller Boutin soit nommé président d'assemblée

(Adoptée)

#### 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2024-01-15-03

#### 3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 4 décembre 2023

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 4 décembre 2023 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Tremblay et



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé.

(Adoptée)

2024-01-15-04

- 3.2. **Procès-verbal de l'assemblée du budget du 18 décembre 2023**  
**CONSIDÉRANT QUE** le procès-verbal de l'assemblée du budget du 18 décembre 2023 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que le procès-verbal de ladite assemblée du budget soit adopté tel que rédigé.

(Adoptée)

2024-01-15-05

- 3.3. **Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 18 décembre 2023**  
**CONSIDÉRANT QUE** le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 18 décembre 2023 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que le procès-verbal de ladite assemblée extraordinaire soit adopté tel que rédigé.

(Adoptée)

#### 4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil par les citoyens.

#### 5. URBANISME

##### 5.1. Comité consultatif d'urbanisme – Nomination

2024-01-15-06

###### 5.1.1. M. Guy Boutin - Président du CCU

**CONSIDÉRANT** l'entrée en vigueur du Règlement numéro 319 constituant un comité consultatif d'urbanisme dans la Ville de Richmond;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 7 dudit règlement demande au conseil de désigner par résolution le président du comité consultatif d'urbanisme;

**POUR SES MOTIFS,**

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil de nommer M. Guy Boutin au poste de président du comité consultatif d'urbanisme pour un mandat de 2 ans se terminant le 31 janvier 2026.

(Adoptée)

2024-01-15-07

###### 5.1.2. M. Michel Dufort – Vice-président du CCU

**CONSIDÉRANT** l'entrée en vigueur du Règlement numéro 319 constituant un comité consultatif d'urbanisme dans la Ville de Richmond;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 7 dudit règlement demande au conseil de désigner par résolution le vice-président du comité consultatif d'urbanisme;

**POUR SES MOTIFS,**

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil de nommer M. Michel Dufort au poste de vice-président du comité consultatif d'urbanisme pour un mandat de 2 ans se terminant le 31 janvier 2026.

(Adoptée)



No de résolution  
ou annotation

2024-01-15-08

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

### 5.1.3. Marc-André Sarrazin- Secrétaire du CCU

**CONSIDÉRANT** l'entrée en vigueur du Règlement numéro 319 constituant un comité consultatif d'urbanisme dans la Ville de Richmond;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 7 dudit règlement demande au conseil de désigner par résolution le secrétaire du comité consultatif d'urbanisme;

**POUR SES MOTIFS,**

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Mallette et **RÉSOLU** à l'unanimité des membres du conseil de nommer M. Marc-André Sarrazin, inspecteur municipale, au poste de secrétaire du comité consultatif d'urbanisme, pour un mandat de 2 ans se terminant le 31 janvier 2026.

(Adoptée)

2024-01-15-09

### 5.1.4. Francesco Cappai – Secrétaire du CCU

**CONSIDÉRANT QUE** l'entrée en vigueur du Règlement numéro 319 constituant un comité consultatif d'urbanisme dans la Ville de Richmond;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 7 dudit règlement demande au conseil de désigner par résolution le secrétaire du comité consultatif d'urbanisme;

**POUR SES MOTIFS,**

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par le conseiller Tremblay et **RÉSOLU** à l'unanimité des membres du conseil de nommer M. Francesco Cappai, directeur de l'Urbanisme et de la Revitalisation, au poste de secrétaire du comité consultatif d'urbanisme pour un mandat de 2 ans se terminant le 31 janvier 2026.

(Adoptée)

2024-01-15-10

### 5.2. Règlement numéro 322 portant sur les dérogations mineures de la Ville de Richmond - Adoption

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal juge opportun d'abroger le règlement no 555;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné par le conseiller Lancaster lors de la séance du 6 novembre 2023;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil sont en possession d'une copie du projet de règlement déposée lors de la séance du 6 novembre 2023, les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture par le greffier;

**CONSIDÉRANT QU'**un premier projet du règlement a été adopté le 6 novembre 2023;

**CONSIDÉRANT QU'**une assemblée publique de consultation s'est tenu le 4 décembre 2023;

**CONSIDÉRANT QU'**un deuxième projet du règlement a été adopté le 4 décembre 2023;

**POUR CES MOTIFS,**

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et **RÉSOLU** à l'unanimité des membres du conseil d'adopter



**Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond**

le Règlement numéro 322 portant sur les dérogations mineures de la Ville de Richmond.

(Adoptée)

**5.3. Règlement numéro 326 modifiant les articles 10, 91 et 92 ainsi que l'annexe V du Règlement de zonage numéro 108**

2024-01-15-11

**5.3.1. Avis de motion**

Le conseiller Tremblay donne un avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le Règlement numéro 326 modifiant les articles 10, 91 et 92 ainsi que l'annexe V du Règlement de zonage numéro 108.

2024-01-15-12

**5.3.2. Adoption – Premier projet**

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'adopter le premier projet du Règlement numéro 326 modifiant les articles 10, 91 et 92 ainsi que l'annexe V du Règlement de zonage numéro 108.

(Adoptée)

**5.3.3. Assemblée de consultation publique - Date**

Les membres du conseil conviennent que l'assemblée de consultation publique aura lieu le 5 février 2024 à 18 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

**5.4. Règlement numéro 327 modifiant la 3<sup>e</sup> partie du Règlement numéro 107 du plan d'urbanisme portant sur « Les grandes orientations d'aménagement »**

2024-01-15-13

**5.4.1. Avis de motion**

Le conseiller Tremblay donne un avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le Règlement numéro 327 modifiant la 3<sup>e</sup> partie du Règlement numéro 107 du plan d'urbanisme portant sur « Les grandes orientations d'aménagement ».

(Adoptée)

2024-01-15-14

**5.4.2. Adoption – Premier projet**

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'adopter le premier projet du Règlement numéro 327 modifiant la 3<sup>e</sup> partie du Règlement numéro 107 du plan d'urbanisme portant sur « Les grandes orientations d'aménagement ».

(Adoptée)

**5.4.3. Assemblée de consultation publique - Date**

Les membres du conseil conviennent que l'assemblée de consultation publique aura lieu le 5 février 2024 à 18 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

**5.5. Règlement numéro 328 modifiant le chapitre III, sections II et III ainsi que l'ajout d'un point à la section III modifiant le Règlement de permis et certificats numéro 111**

2024-01-15-15

**5.5.1. Avis de motion**

Le conseiller Tremblay donne un avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le Règlement numéro 328 modifiant le chapitre III, sections II et III ainsi que l'ajout d'un



**Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond**

point à la section III modifiant le Règlement de permis et certificats numéro 111.

(Adoptée)

2024-01-15-16

**5.5.2. Adoption – Premier projet**

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'adopter le premier projet du Règlement numéro 328 modifiant le chapitre III, sections II et III ainsi que l'ajout d'un point à la section III modifiant le Règlement de permis et certificats numéro 111.

(Adoptée)

**5.5.3. Assemblée de consultation publique - Date**

Les membres du conseil conviennent que l'assemblée de consultation publique aura lieu le 5 février 2024 à 18 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

**5.6. Règlement numéro 329 relatif au programme de vidange collective des installations septiques et à l'entretien des systèmes de traitement tertiaires de désinfection par rayonnement ultraviolet**

2024-01-15-17

**5.6.1. Avis de motion**

La conseillère Dubois donne un avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le Règlement numéro 329 relatif au programme de vidange collective des installations septiques et à l'entretien des systèmes de traitement tertiaires de désinfection par rayonnement ultraviolet.

2024-01-15-18

**5.7. 52, rue Principale Nord – Porte et fenêtre - PIIA-3**

CONSIDÉRANT la demande de permis pour l'ajout d'une porte et d'une fenêtre de couleur blanche sur le mur latéral du bâtiment, au rez-de-chaussée du 52, rue Principale Nord;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement n° 76 sur les PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal de l'accepter;

**POUR SES MOTIFS,**

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Bussière et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser la délivrance d'un permis de construction au propriétaire du 52, rue Principale Nord pour l'ajout d'une porte et d'une fenêtre de couleur blanche sur le mur latéral du bâtiment, au rez-de-chaussée, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.

(Adoptée)

2024-01-15-19

**5.8. Modification zonage – Zone R-15**

CONSIDÉRANT QU'une demande de modification du règlement de zonage a été soumise à la Ville afin de permettre l'usage « habitation multifamiliale 4 log. » dans la zone R-15;

CONSIDÉRANT QU'une grande partie des bâtiments situés dans cette zone sont des habitations unifamiliales,

CONSIDÉRANT QUE le comité est d'avis que cet usage ne devrait pas être étendu à toute la zone;



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

CONSIDÉRANT QUE le comité propose plutôt d'agrandir la zone CV-5 afin d'intégrer certaines propriétés sur les rues Stanley et Bédard car l'usage demandé est plus compatible à cette zone.

**POUR SES MOTIFS,**

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Bussière et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil de demander au directeur de l'Urbanisme et de la Revitalisation de préparer un règlement permettant d'agrandir la zone CV-5 afin d'intégrer certaines propriétés des rues Stanley et Bédard.

(Adoptée)

### **6. VOIRIE, TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES ET PARCS MUNICIPAUX**

#### **6.1. Avizo Experts-Conseils – Rapport d'échantillonnage et suivi environnemental du site de dépôt de neige usée - Dépôt**

Le directeur général dépose le rapport d'échantillonnage et suivi environnemental du site de dépôt de neige usée tout en répondant aux questions des membres du conseil.

#### **6.2. Avizo Experts-Conseils – Rapport de vérification d'exactitude du système de mesure de débit du poste de pompage St-Laurent - Dépôt**

Le directeur général dépose le rapport de vérification d'exactitude du système de mesure de débit du poste de pompage St-Laurent tout en répondant aux questions des membres du conseil.

2024-01-15-20

#### **6.3. WSP Canada inc. - Maintenance et hébergement NosACTIFS Mobile et Web - Offre de service professionnel - Renouvellement annuel**

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Mallette et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil que la Ville de Richmond approuve le renouvellement annuel des licences de WSP Canada inc. concernant la maintenance et l'hébergement de NosACTIFS Mobile et Web, au montant de 4 755 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

2024-01-15-21

#### **6.4. Les Services EXP inc. - Assistance technique en automatisation 2024 – Offre de service**

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Dubois et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission numéro DRU-22000762-A4 de Services EXP inc. concernant l'assistance technique en automatisation pour 2024, au montant de 5 000 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

2024-01-15-22

#### **6.5. Tonte de la pelouse des terrains municipaux – Appel d'offres – Lancement**

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par la conseillère Dubois et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le directeur général à procéder à un appel d'offres pour la tonte de la pelouse des terrains municipaux pour 2024.

(Adoptée)



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

2024-01-15-23

### 6.6. Bruno Fauteux Électrique – Usine de filtration – Protection surtension – Soumission

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité les membres du conseil de retenir la soumission de Bruno Fauteux Électrique (9373-2980 Québec inc.) pour l'achat et l'installation d'une protection contre les surtensions électriques à l'usine de filtration au montant de 6 219,39 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

2024-01-15-24

### 6.7. Véolia – Sonde pour oxygène dissous – Eaux usées - Soumission

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Bussière et RÉSOLU à l'unanimité les membres du conseil de retenir la soumission de Véolia pour l'achat d'une sonde pour oxygène dissous pour la station des eaux usées au montant de 5 170 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

## 7. SERVICE RÉCRÉATIF

### 7.1. Ministère des transports et de la Mobilité durable - Programme d'aide financière aux activités de sensibilisation à la mobilité durable - Programme MobilisActions – Aide financière 2023-2024 accordée

Le directeur général fait part d'une correspondance reçue du ministère des Transports et de la Mobilité durable indiquant qu'une aide financière de 15 000 \$ est accordée à la Ville de Richmond pour le programme d'aide financière aux activités de sensibilisation à la mobilité durable - MobilisActions.

2024-01-15-25

### 7.2. Robert Boileau inc. – Achat de pièce pour la surfaceuse – Soumission

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission de Robert Boileau inc. pour l'achat de pièce pour la surfaceuse, au montant de 3 036,29 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

2024-01-15-26

### 7.3. Contrat de service 2024 – André Leclerc – Frigoriste

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de renouveler le contrat de service pour l'année 2024 de M. André Leclerc au titre de frigoriste aux termes et conditions prévus à l'entente et d'autoriser la directrice du Service récréatif à signer tous documents donnant effet à la présente.

(Adoptée)

2024-01-15-27

### 7.4. Jardin communautaire - CIUSSS de l'Estrie – Projet : Enfin des légumes – Proposition

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que la municipalité de Richmond adhère au projet *Enfin des légumes* proposé par le Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux de l'Estrie visant à offrir un accompagnement des jardiniers pour le jardin communautaire, des outils ainsi qu'un accompagnement par un producteur ou agronome; que la directrice



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

du Service récréatif soit autorisée à signer tous documents donnant effet à la présente.

(Adoptée)

2024-01-15-28

### 7.5. Terrain de soccer du Richmond Regional High School- Projet d'éclairage - Plan et devis

**CONSIDÉRANT** la résolution 2023-11-06-15 par laquelle la Ville de Richmond s'engage à participer pour un maximum de 50 000 \$, à même le budget 2024, au projet d'éclairage des terrains de soccer pour la pratique du soccer au Richmond Regional High School;

**CONSIDÉRANT** les résolutions adoptées par les municipalités de Melbourne, Richmond et Cleveland confirmant la volonté de chacune d'aller de l'avant avec la réalisation d'un projet d'éclairage de deux terrains de soccer au Richmond Regional High School;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Cleveland a demandé une soumission pour la réalisation des plans préliminaires, les plans et devis ainsi que l'estimé des coûts, préparé par IME Experts-conseils inc., pour un montant maximal de 12 100 \$, taxes en sus;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité du Canton de Cleveland peut mettre fin au mandat à la fin de n'importe laquelle des étapes sans pénalités ni obligation de payer les étapes subséquentes;

**CONSIDÉRANT QUE** les coûts pour la réalisation de ce mandat seront partagés entre les municipalités de Melbourne, Richmond et Cleveland;

**CONSIDÉRANT QUE** toutes aides financières, subventions, commandites ou dons seront déduits de la contribution des municipalités au prorata de leur apport financier à la réalisation du projet;

#### **POUR CES MOTIFS,**

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Bussière et **RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil que le préambule fait partie intégrante de la résolution comme s'il était ici au long reproduit; **QUE** la Ville de Richmond s'engage à défrayer sa part des coûts à la municipalité du Canton de Cleveland pour la réalisation des plans et devis pour soumission ainsi que les plans préliminaires, la surveillance de chantier, la revue des documents contractuels et les allocations de changements pour un total maximal de 12 100 \$, taxes en sus, attendu que chacun des mandats est octroyé individuellement, à être répartie entre les municipalités de Cleveland, Melbourne et Richmond.

(Adoptée)

### 7.6. Air climatisé - Soumission

2024-01-15-29A

#### 7.6.1. Hôtel de ville - Soumission

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Mallette et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission de Leprohon inc. au montant de 4 450 \$, taxes en sus, pour le réaménagement des airs climatisés dans les bureaux administratifs de l'hôtel de Ville, le tout s'inscrivant dans l'aide financière du PRABAM.

(Adoptée)

2024-01-15-29B

#### 7.6.2. Centre communautaire - Soumission

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Dubois et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

du conseil de retenir la soumission de Réfrigération Garand au montant de 10 528 \$, taxes en sus, pour l'installation de 4 thermopompes de 18 000 btu au centre communautaire s'inscrivant dans l'aide financière du PRABAM; et 3 thermopompes de 12 000 btu, au montant de 6 984 \$, taxes en sus, pour la bibliothèque, la SAAQ et le bureau de la directrice des loisirs.

(Adoptée)

2024-01-15-30

### 7.7. Comité des nouveaux arrivants – Fonds d'initiatives culturelles (FIC) – Littératie - Proposition

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que la municipalité de Richmond autorise le dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds d'initiative culturelle de la MRC pour la réalisation du projet Contes d'ici et d'ailleurs au montant de 3 700 \$ incluant une contribution financière de la municipalité au montant de 750 \$ à même le poste budgétaire "politique familiale" (02-70190-414).

(Adoptée)

## 8. ADMINISTRATION – DIRECTION GÉNÉRALE

2024-01-15-31

### 8.1. Signé Garneau – Travaux entretien paysager de la 6<sup>e</sup> Avenue – Soumission 2024

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'accepter la soumission numéro 2023275 de Signé Garneau au montant de 12 578,23 \$, taxes en sus, pour les travaux d'entretien paysager de la 6<sup>e</sup> Avenue.

(Adoptée)

2024-01-15-32

### 8.2. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Programmation de la TEQ – Version 3

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

POUR SES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil:

QUE la Ville de Richmond s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Ville de Richmond s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

**QUE** la Ville de Richmond approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n°3 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la Ministre des Affaires municipales;

**QUE** la Ville de Richmond s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

**QUE** la Ville de Richmond s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

**QUE** la Ville de Richmond atteste, par la présente résolution, que la programmation de travaux numéro 3 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

(Adoptée)

2024-01-15-33

### 8.3. **Raymond Chabot Grant Thornton – Honoraires supplémentaires – Nouvelles exigences comptables**

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'accepter la soumission de Raymond Chabot Grant Thornton pour la préparation du rapport financier consolidé et l'assistance comptable à fournir pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023, pour un montant entre 4 000 \$ et 6 000 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

### 8.4. **Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs – Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles – Année 2023 – Dépôt**

Les membres du conseil prennent connaissance d'une lettre du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs concernant le programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles qui versera à la municipalité une somme de 39 194,75 \$.

2024-01-15-34

### 8.5. **Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) – Cautionnement**

**CONSIDÉRANT QUE** la Commission des loisirs de Richmond inc., ci-après « la Commission », s'est engagée, conformément au contrat débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2024, pour une durée d'un an, avec la Société de l'assurance automobile du Québec, ci-après la « SAAQ », à effectuer les transactions liées aux permis de conduire et à l'immatriculation des véhicules routiers;



**Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond**

**CONSIDÉRANT QU'**aux termes de ce contrat, la Commission doit fournir à la SAAQ un engagement de la Ville de Richmond, ci-après la « Ville », pour garantir l'exécution du contrat;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville accepte de fournir cet engagement;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Richmond s'engage à payer à la SAAQ, sur demande écrite de cette dernière indiquant que la Commission n'a pas rempli ses obligations contractuelles, un montant maximum de 15 000 \$ de cautionnement de ses activités;

**POUR CES MOTIFS,**

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par le conseiller Tremblay et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil que la Ville cautionne, pour une somme maximale de 15 000 \$, les activités de la Commission des loisirs auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec pour l'année 2024.

(Adoptée)

2024-01-15-35

**8.6. M<sup>me</sup> Geneviève Lacroix - Entretien ménager des bureaux de la Sûreté du Québec, du Bureau de la publicité des droits et de l'hôtel de ville – Proposition**

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Dubois et **RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil de retenir les services de M<sup>me</sup> Geneviève Lacroix pour l'entretien ménager des bureaux de la Sûreté du Québec, du Bureau de la publicité des droits et de l'hôtel de ville pour l'année 2024 et ce, pour la somme de 24 960 \$, taxes incluses.

(Adoptée)

2024-01-15-36

**8.7. Entretien ménager Steeve Faucher - Bureaux des travaux publics – Offre de service**

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Bussière et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil de retenir les services d'Entretien ménager Steeve Faucher pour l'entretien des bureaux du Service des travaux publics, parcs et immeubles pour les années 2024 et 2025 au montant de 434 \$ par mois pour un total de 10 416 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

2024-01-15-37

**8.8. Entretien ménager Steeve Faucher - Bureaux d'immatriculation et des loisirs – Offre de service**

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil de retenir les services d'Entretien ménager Steeve Faucher pour l'entretien du centre communautaire pour 2024 au montant de 425 \$ par mois pour un total de 5 100 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

2024-01-15-38

**8.9. Office Municipal d'Habitation (OMH) du Val-Saint-François – Adoption du budget 2024**

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et **RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil d'accepter le budget 2024 de l'Office municipal d'habitation du Val-Saint-François en date du 4 décembre 2023, qui prévoit des contributions financières de 4 052 \$ pour le bâtiment sur la rue Ball, de 3 271 \$ pour le bâtiment sur la rue Guin et de 3 369 \$ pour celui sur la rue Roger-Martel.



**Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond**

(Adoptée)

2024-01-15-39

**8.10. Lac-à-l'épaule – Hébergement – Soumission**

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la proposition de Manoir des Sables d'Orford au montant de 6 623,85 \$, taxes en sus, pour la tenue du lac-à-l'épaule 2024 des membres du conseil municipal, à même le budget 2024.

(Adoptée)

2024-01-15-40

**8.11. Corporation du Pays de l'ardoise – Délégation**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Richmond délègue 4 élus au conseil d'administration de la Corporation du pays de l'ardoise depuis sa création;

CONSIDÉRANT QUE l'un des mandats confié par la Ville à l'organisme est de s'autofinancer dans les meilleurs délais;

CONSIDÉRANT QUE la présence majoritaire de la Ville au conseil d'administration nuit à l'obtention de fonds d'autres sources;

**POUR CES MOTIFS,**

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que la Ville de Richmond confirme la délégation de trois conseillers au conseil d'administration de la Corporation du pays de l'ardoise, à savoir : M<sup>me</sup> Katherine Dubois, MM Guy Boutin et Clifford Lancaster et ce, à compter de ce jour.

(Adoptée)

2024-01-15-41

**8.12. Division du territoire de la municipalité en districts électoraux – Reconduction**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité procède à la division de son territoire en districts électoraux tous les 4 ans;

CONSIDÉRANT QUE sa division actuelle en districts électoraux respecte les articles 9, 11 et 12 ou, selon le cas 12.0.1, de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-22);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité procède à une demande de reconduction de la division avant le 15 mars de l'année civile qui précède celle où doit avoir lieu l'élection générale;

CONSIDÉRANT QUE sa demande de reconduction est accompagnée du document prévu à l'article 12.1 et que ce document indique également le nombre d'électeurs de chacun des districts électoraux en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE la Commission de la représentation électorale transmettra à la municipalité une copie certifiée conforme de la décision qui confirme ou non que la municipalité remplit les conditions pour reconduire la même division;

**POUR SES MOTIFS,**

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que la municipalité demande à la Commission de la représentation électorale et de lui confirmer qu'elle remplit bien les conditions requises pour procéder à la reconduction de la division du territoire de la municipalité en districts électoraux.

(Adoptée)



**Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond**

2024-01-15-41B

**8.13. Dépenses mensuelles par le directeur général – Dépôt**

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par la conseillère Dubois et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil de prendre acte du dépôt et entérinent la liste des dépenses autorisées par le directeur général, conformément au règlement de contrôle et suivis budgétaires et à l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et ville*.

(Adoptée)

**9. POLICE, INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE**

Aucun sujet n'est à l'ordre du jour sous cette rubrique.

**10. DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D'AUTORISATIONS, D'APPUI, DE DONS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES**

2024-01-15-42

**10.1. Croix-Rouge canadienne - Entente service aux sinistrés - Contribution annuelle 2024**

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Bussière et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à signer l'entente de service aux sinistrés avec la Croix-Rouge et d'autoriser le paiement de la contribution annuelle 2024, au montant de 671,40 \$.

(Adoptée)

**10.2. Fondation Wales Home - 32<sup>e</sup> campagne annuelle de la Fondation Wales Home – Demande de soutien**

Le directeur général fait part d'une correspondance reçue de la Fondation Wales Home pour la 32<sup>e</sup> campagne annuelle. Après discussion, il est convenu de transmettre cette demande à la Commission de la gouvernance pour l'analyse et le suivi.

2024-01-15-43

**10.3. Ville de Repentigny – Interdiction des maison flottantes – Demande d'appui**

**CONSIDÉRANT QUE** le nouveau type d'embarcation flottante, soit des structures servant principalement d'habitations communément appelées « maisons flottantes » ou « logements flottants » semblent prendre de l'ampleur;

**CONSIDÉRANT QUE** ce type d'embarcation permet d'occuper un plan navigable à plus long terme en l'utilisant comme un hébergement flottant sans payer de taxes ou de redevances pour l'utilisation de l'espace occupé;

**CONSIDÉRANT QUE** la possibilité d'installation d'hébergement flottant crée des inquiétudes relativement à la sécurité lors de la navigation, au respect du voisinage, soit des propriétés riveraines, et au respect de l'environnement;

**CONSIDÉRANT QUE** cette utilisation peut avoir des effets potentiellement négatifs sur l'environnement, notamment en perturbant les poissons et la faune locale, ainsi qu'en perturbant l'environnement naturel et en augmentant le risque de pollution par les ordures, l'élimination des eaux grises et les déversements;

**CONSIDÉRANT QUE** la majorité des municipalités ne dispose pas des installations nécessaires pour accueillir ce type d'embarcation, notamment les installations pour le traitement des eaux usées;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

**CONSIDÉRANT** QUE la demande d'appui de la Municipalité de La Macaza;

**POUR SES MOTIFS,**

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Dubois et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil :

**D'APPUYER** la demande de la Municipalité de La Macaza, telle qu'exprimée par sa résolution 2023-08-134;

**DE DEMANDER** aux gouvernements fédéral et provincial d'interdire l'accès aux plans d'eau aux structures servant principalement d'habitations communément appelées « maisons flottantes » ou « logements flottants » ou de prévoir un encadrement réglementaire, notamment afin d'interdire l'usage ou l'installation d'hébergement flottant sur les plans d'eau au Québec ou du moins de prévoir un encadrement réglementaire pour répondre aux préoccupations municipales en la matière;

**DE DEMANDER** l'appui aux municipalités et aux MRC de la province de Québec, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans le cadre de la présente demande;

**QUE** la présente résolution soit transmise à M. Alain Rayes, députée fédérale de Richmond—Arthabaska, à M. André Bachand, député de Richmond, à M<sup>me</sup> Maïté Blanchette Vézina la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, à M. Benoît Charrette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M<sup>me</sup> Andrée Laforest.

(Adoptée)

2024-01-15-44

### 10.4. Société St. Patrick de Richmond – Défilé mars 2024 – Demande d'autorisation et d'équipements

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Bussière et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil QU'elle autorise la Société St. Patrick de Richmond à tenir son défilé dans les rues de la ville le 17 mars 2024 en empruntant le trajet habituel soit : 7<sup>e</sup> Avenue Sud (parc industriel), rue Craig, rue Principale Nord, rue Fair, rue Gouin, rue Adams et retournera au parc industriel; QU'à titre de contribution d'une valeur de plus de 1 000 \$, la Ville fournira les barricades, les cônes orange, le système de communication ainsi que l'installation et l'enlèvement des oriflammes par le Service des travaux publics, parcs et immeubles; QUE la municipalité informera la Sûreté du Québec de la tenue de la parade.

(Adoptée)

2024-01-15-45

### 10.5. École Plein-Cœur – Achat d'une balançoire – Demande lettre d'appui

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil que la Ville de Richmond, étant partenaire pour l'utilisation des infrastructures de loisirs avec le Centre de services scolaires des Sommets et plus particulièrement avec l'école Plein-Cœur, appui la demande de l'école Plein-Cœur auprès du ministère de l'Éducation pour l'acquisition et l'installation d'une balançoire dans la zone 2 réservée aux élèves du deuxième cycle.

(Adoptée)



**Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond**

No de résolution  
ou annotation  
2024-01-15-46

**10.6. Comité de la politique familiale de Richmond – Soirée au printemps pour les 12-17 ans – Demande de contribution**

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'approuver une dépense de 1 500 \$ par le comité de la famille pour l'organisation d'une soirée de printemps à la salle communautaire pour les 12-17 ans.

(Adoptée)

2024-01-15-47

**10.7. Tournoi national atome Mousquiri – Installation d'oriflammes – Demande de contribution**

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que la demande des organisateurs du Tournoi Mousquiri pour l'installation et l'enlèvement des oriflammes soit transmise au Service des travaux publics, et de confirmer au comité organisateur une contribution municipale non récurrente de 2 000 \$ pour la tenue de l'édition 2024 du tournoi.

(Adoptée)

**10.8. Tournoi national atome Mousquiri – Cérémonie d'ouverture – Invitation**

Les membres du conseil prennent connaissance de l'invitation des organisateurs du Tournoi national atome Mousquiri à la cérémonie d'ouverture officielle qui aura lieu le vendredi 9 février 2024 à 19 h à l'aréna P.E. Lefebvre.

**10.9. Conseil régional de l'environnement de l'Estrie – Rendez-vous climat 2024 : Agir pour la santé de nos communautés – Invitation**

Les membres du conseil prennent connaissance de l'invitation du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie pour le *Rendez-vous climat 2024 : Agir pour la santé de nos communautés* qui aura lieu le vendredi 9 février 2024 à 8 h 30 au Centre d'art de Richmond.

**11. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)**

2024-01-15-48

**11.1. Liste des chèques et dépôts directs émis**

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la *Loi sur les cités et villes* au montant de 379 798,60 \$ tel qu'il appert à la liste des chèques émis datée du 12 janvier 2024.

(Adoptée)

2024-01-15-49

**11.2. Liste des chèques et dépôts directs à autoriser**

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le paiement par chèques ou dépôts directs des dépenses en vertu de la *Loi sur les cités et villes* au montant de 142 320,87 \$ tel qu'il appert à la liste des chèques et dépôts directs à autoriser datée du 12 janvier 2024.

(Adoptée)



No de résolution  
ou annotation  
2024-01-15-50

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

### 11.3. Paiement de factures de plus de 5 000 \$ à autoriser

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'approuver les factures de plus de 5 000 \$, totalisant 550 995,13 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus, telles qu'énumérées ci-dessous.

<b>Factures 2023</b>	<b>Avant taxes</b>	<b>Après taxes</b>
<u>C.P.I.R.</u>		
Subvention 2023 - Balance	10 000,00 \$	10 000,00 \$
<u>BUREAU D'ÉCOLOGIE APPLIQUÉE</u>		
Subvention Programme OASIS	4 926,40 \$	5 664,13 \$
<u>ENTREPRISE S2C INC.</u>		
Changer porte - Épuration	5 040,00 \$	5 794,74 \$
<u>LES SERVICES EXP INC.</u>		
Changer SCADA - Usine eau potable	4 762,50 \$	5 475,69 \$
Changer SCADA - Usine eau potable	6 293,04 \$	7 235,42 \$
Changer SCADA - Usine eau potable	2 012,50 \$	2 313,88 \$
<b>Factures 2024</b>		
<u>FQM ASSURANCES</u>		
Assurances 2023	144 966,84 \$	144 966,84 \$
Dirigeants	671,17 \$	671,17 \$
Mise à jour véhicules	690,17 \$	690,17 \$
Mise à jour véhicules/équipement	674,91 \$	674,91 \$
<u>SERVICE DE SECURITE INCENDIE</u>		
Quote-part 2023 (4 versements)	282 247,60 \$	282 247,60 \$
<u>R.G.M.R.</u>		
Collecte des vidanges (12 versements)	88 710,00 \$	88 710,00 \$
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>550 995,13 \$</b>	<b>554 444,55 \$</b>

(Adoptée)

### 12. AFFAIRES NOUVELLES

Les membres du conseil n'ayant pas de sujet particuliers, le président d'assemblée passe au point suivant.

### 13. LEVÉE DE LA RÉUNION

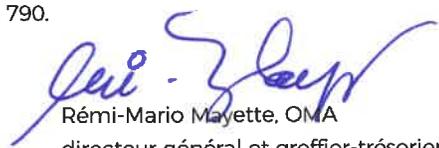
IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, à 20 h 45, que la présente assemblée soit levée.

  
PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET  
GREFFIER-TRÉSORIER

(Adoptée)

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants numéro 790.

  
Rémi-Mario Mayette, OMA  
directeur général et greffier-trésorier